



Chapitre du Luxembourg

Le Chapitre Luxembourg de la Fondation Centesimus Annus Pro Pontifice a l'honneur de vous inviter à la conférence que donnera **M. Pierre GRAMEGNA**, Directeur Général du Mécanisme Européen de Stabilité, anc. Ministre des Finances (2013-2022), sur le thème :

La Résilience du Système monétaire européen et de l'euro

**LE LUNDI
3 MARS 2025
À 18H30**

Luxembourg, à la Résidence de Son Éminence Mgr. Jean-Claude, Cardinal Hollerich, Archevêque de Luxembourg.
> 3, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

Programme



Le Synode sur la synodalité et la finance
S. Em. Jean-Claude, Cardinal Hollerich,
Archevêque de Luxembourg



La Résilience du Système monétaire européen et de l'euro
Pierre Gramegna,
Directeur Général du Mécanisme Européen de Stabilité



Discussion



Modérateur
Christophe Déage,
*Coordinateur de la section luxembourgeoise du CAPPF et
Président de LH Europe – Grand-Château d'Ansembourg*

R.S.V.P. : cdeage@gmail.com avant le 25 février 2025.

<https://www.centesimusannus.org/en/activities/local/luxembourg/>

Intervenants:

S. Em. Jean-Claude, Cardinal Hollerich, Archevêque de Luxembourg, Membre du Conseil des Cardinaux, Rapporteur général du Synode sur la synodalité (2021-24), Membre des Conseils pontificaux de la Culture et du Dialogue interreligieux.

M. Pierre Gramegna, Directeur général du Mécanisme européen de Stabilité (*European Stability Mechanism*), Ministre des Finances (2013-2022) du Grand-Duché de Luxembourg, anc. Ambassadeur du Luxembourg à Tokyo (1996-2002).

Participants :

Thomas Antoine, ambassadeur honoraire de Belgique, membre FCAPP

Lorenzo Botrugno, comptable

Christophe Déage, président de FCAPP Luxembourg

Irini de Saint Sernin, membre FCAPP et PR Bollandistes

Monica Meyer, membre FCAPP

Ulrik Möller, président du Conseil des Eglises chrétiennes à Luxembourg

Nicolas de Saint Sernin, solicitor

Bruno Théret, membre fondateur FCAPP

Dr Yves Wendling, consul honoraire du GDL pour le Grand Est, Président de Luxembourg Économie.

Modérateur : Christophe Déage

Rapporteur : Thomas Antoine.

La réunion a porté sur deux thèmes :

- 1) Le bilan et les perspectives du Synode par le Père Cardinal
- 2) La résilience des systèmes monétaire international et européen par Pierre Gramegna.

En avant-propos, Christophe Déage a rappelé la tenue prochaine à Rome du **15 au 17 mai 2025 de la prochaine Assemblée et Conférence internationale de la FCAPP.**

- 1) **Le bilan et les perspectives du Synode sur la synodalité**

Le processus de chaque réunion synodale était ‘La conversation dans l’esprit », en bref:

- Un premier tour de table où on écoute l’autre pleinement.
- Un moment de recueillement et de prière.
- Dialogue et discernement vers la recherche d’un consensus.

Cette méthode a permis une grande profondeur d’écoute mutuelle, de dialogue et d’enrichissement réciproque qui a certainement contribué au fait, qu’au final les propositions adoptées dans le document final l’ont été avec des scores de 95 pc le plus souvent, et que le Pape François a adopté ce document final sans y apporter de modification. C’est pourquoi cette méthode est désormais utilisée également pour d’autres réunions où il est important de dégager un consensus dans une situation de complexité et de grande diversité.

Le Père Cardinal, qui en était le rapporteur général nous a brièvement présenté les conclusions et le modus operandi du Synode qui s’est exceptionnellement étendu sur trois ans, de 2021 à 2024.

Le modus operandi : ce synode a commencé par une consultation de la base, des paroisses aux diocèses et conférences épiscopales pour aboutir à Rome, tenant compte des sensibilités des différents continents.

Le Cardinal Rapporteur a sillonné la planète durant trois ans. Le synode des évêques s’est réuni à Rome en octobre 2023 et 24, avec au moins 10% des participants qui n’étaient pas évêques. Le choix de ces candidats non épiscopaux a été soumis à une répartition, afin d’intégrer des laïcs et des femmes. S’y ajoutaient des délégués fraternels issus des autres églises chrétiennes (12 au départ et ensuite 18). Ceux-ci ont participé aux discussions mais pas au vote final.

Les discussions étaient menées dans la grande salle Paul VI, vu le nombre élevé d’évêques et autres participants (368) issus de 120 pays, autour de 36 tables rondes en espagnol, portugais, italien, anglais et français ;

Il est remarquable que, notamment grâce au processus synodal décrit plus haut, le texte final a été voté quasi à l’unanimité, tous les 155 paragraphes recueillant largement plus que les 2/3 des voix (signal de consensus). C’est probablement une des raisons pour lesquelles le Saint Père l’a approuvé tel quel, sans l’amender ou l’accompagner d’une exhortation apostolique, l’incorporant ainsi pleinement dans le magistère de l’Eglise.

Les perspectives : ce document final de 51 pages, intitulé :

Pour une Église synodale : communion, participation, mission, exige pour sa mise en œuvre la mise sur pied de groupes de travail dont, par exemple, un traitera de la formation des séminaristes (prise en compte des scandales au sein de l’Eglise) et un autre du processus de désignation des évêques, avec une meilleure consultation des

laïcs, comme c'était le cas aux premiers temps de l'Eglise, quand les évêques étaient élus.

En somme, ce document s'inspire du premier millénaire de l'Eglise pour en préparer le troisième !

Il s'agira de faire évoluer le droit canonique en conséquence, notamment en ce qui concerne le statut des conférences épiscopales.

En ce qui concerne les finances des diocèses, des **conseils économiques** seront mis en place avec des experts extérieurs.

La résistance aux changements est surtout venue de certains diocèses d'Amérique du Nord et d'Europe centrale et orientale, qui craignaient des atteintes à la doctrine. Or l'enjeu se situe plutôt dans l'attitude de l'Eglise envers l'humanité ; il faut d'abord accueillir et réparer les hommes pour les amener à la vérité. Le Père Cardinal exprime le vœu d'un grand synode qui réunisse toutes les églises chrétiennes autour du thème : « **Comment rendre témoignage du Christ au monde** », par une Eglise miséricordieuse qui rayonne de l'amour de Dieu.

Après avoir remercié le Père Cardinal pour ce partage inspirant de la méthode et du processus synodaux, Christophe Déage a introduit le second thème de notre rencontre en demandant si, en cette époque de polarisations, l'Europe devait ou non utiliser l'euro comme une 'arme' de négociation.

2) **La résilience du système monétaire international par Pierre Gramegna.**

Pour Pierre Gramegna, l'altercation à la Maison Blanche entre les présidents Trump et Zelensky constitue un séisme politique d'une magnitude comparable à la chute du Mur de Berlin ou aux attentats de NY du 11 septembre 2001.

La confiance sous-jacente à l'alliance transatlantique a explosé en plein vol !

Ce choc géopolitique va tester la résilience de nos sociétés et de nos économies ; quel sera le rôle des monnaies ?

Rappelons le pouvoir des monnaies : **elles représentent la force économique et la souveraineté des Etats**. Parmi ces monnaies nationales, seulement une douzaine, se distinguent par leur rôle dans les échanges internationaux : le dollar est utilisé pour plus de 50% des transactions internationales et des réserves mondiales, l'euro pour près de 25%, ensuite viennent le Yen, la livre sterling, le franc suisse, le renminbi...

Il faut remarquer le décalage entre la part dans les transactions et le PIB : ainsi celui de la zone euro ne représente plus que 16% du PIB mondial tout en assurant 25% des transactions ; c'est encore plus flagrant avec le franc suisse qui représente près de 5% des transactions et réserves. Ce n'est pas la puissance économique de la

Suisse (0,86% de l'économie mondiale) qui assure l'importance du CHF mais la stabilité du pays et la qualité de ses institutions.

La monnaie est donc aussi une valeur refuge.

Qu'en est-il de la résilience de l'euro ? Créé en 1999, il rassemble désormais 20 pays de l'UE, bientôt 21 avec la Bulgarie en 2025. L'euro a pu s'affirmer grâce à l'intégration progressive des économies européennes ; la monnaie commune est venue après l'économie commune...

Les sept pays de l'UE (Pologne, Suède, Tchéquie, Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Danemark) qui ne font pas encore partie de la Zone euro le feront dès qu'ils seront en état de la rejoindre, à l'exception du Danemark qui garde une clause d'exemption, mais qui a en réalité lié la couronne danoise à l'euro, en s'en portant très bien. Par contraste, apparaît la faiblesse relative l'économie suédoise dont la couronne suédoise n'est pas rattachée à l'euro. C'est donc bien le Danemark qui a fait le bon choix, celui d'une monnaie 'forte'.

L'euro a porté la croissance européenne de 2000 jusqu'à la crise financière de 2008. Jusque là tous les pays de la zone euro empruntaient au même taux avantageux, la crise a dispersé les rangs et a fait apparaître des écarts de taux selon que l'on prêtait par exemple à l'Allemagne ou au Portugal, ou à la Grèce, le fameux « **spread** » a surgi. En effet les économies du Sud de l'Europe avaient la coutume, avant l'euro, de procéder à des dévaluations glissantes de leurs devises pour compenser leur faiblesse concurrentielle, s'ajustant ainsi au marché.

(On se souvient de l'écart croissant entre le NF et le DM, qui étaient à parité en 1960 et qui s'échangeaient en 1999 à 2,7 NF pour un DM, illustrant la perte de compétitivité de la France par rapport à l'Allemagne) NDLR.

Lorsque les spreads se sont accentués (certaines obligations grecques étant à près de 20% d'intérêts), les pays du sud de la zone euro (Grèce, Espagne, Portugal, Italie et Chypre) sont allés voir le FMI pour obtenir des crédits à des taux plus favorables. Le FMI a regimbé, car sa vocation n'est pas d'aider les pays développés et les montants à prêter étaient colossaux (200 milliards d'euros rien que pour la Grèce), bien au-delà de ses capacités.

Devant ce processus centrifuge qui menaçait la cohésion et donc la survie de la zone euro, il fut décidé de créer, en 2010, le Fonds européen de stabilité financière (FESF) comme structure temporaire, suivi, en 2012, par le **Mécanisme européen de stabilité (MES)**. Cette institution permanente fut dotée d'un capital de **720 milliards d'euros**, dont **13%** étaient **libérés** soit **81 milliards d'euros**. Cette forte capitalisation allait servir de garantie pour que les pays endettés puissent à nouveau emprunter à des taux raisonnables (AAA) et cela en contrepartie de réformes à mettre en œuvre. Grâce au FESF et au MES, cinq pays ont bénéficié d'un soutien

financier total de 295 milliards d'euros (Irlande, Portugal, Chypre, Grèce, Espagne). La Grèce a ainsi pu emprunter quelque 200 milliards d'euros à des conditions favorables, conditionnées à des réformes structurelles qui, au bout du compte, lui ont permis de relancer son économie. Les pays du sud de la zone euro qui ont bénéficié de l'aide du MES ont actuellement la plus forte croissance en Europe (Espagne près de 3%) !

Aujourd'hui, la crise est passée, mais le MES reste un dispositif de solidarité qui s'ajoute à celui de l'euro : **une assurance contre le spread**. L'intervention du MES est toujours conditionnelle. En sus des programmes de soutien financier, le MES met également à disposition des lignes de crédit garanties pouvant également porter sur le financement de mesures préventives, destinées à éviter les crises. Ainsi, lors de la crise du Covid qui a paralysé l'activité économique, le MES a mis en place une ligne de crédit de 240 milliards d'euros afin d'aider ses pays membres à financer des dépenses de santé.

Depuis quelques années, la crise climatique, et désormais, la crise ukrainienne se traduit par un appel à remonter massivement les dépenses sectorielles (lutte contre le réchauffement, armement) dans les pays de l'UE. Le MES pourra-t-il garantir des emprunts AAA afin d'aider des pays de la zone euro ? C'est possible, mais il faudra le consensus des 20 pays de la zone euro et un lien à son mandat, qui est de sauvegarder la stabilité financière.

Pour rappel, l'exigence américaine de réclamer à ses partenaires de l'OTAN de porter à au moins 2% de leur PIB leur dépenses de défense date du Sommet OTAN du Pays de Galles (Newport) en 2014, sous la présidence Obama.

Le MES gère actuellement un encours de quelque 250 milliards d'euros. Il peut en outre emprunter environ 420 milliards d'euros sur les marchés.

La crise transatlantique s'annonçait depuis l'administration Obama, mais le vandalisme institutionnel du président Trump a exacerbé les tensions et est en train de déconstruire les règles du jeu qui prévalaient depuis 1945 : promotion du commerce international et abaissement progressif et réciproque des droits de douane et autres obstacles au commerce (GATT puis OMC) ; respect de la règle de droit et des institutions internationales (ONU, FMI, Accord de Paris..), encouragement à la coopération internationale.

Or aujourd'hui, Trump se montre non seulement transactionnel mais prédateur : accord léonin pour s'emparer des ressources minérales de l'Ukraine, sans même

vouloir en assurer la sécurité ; langage vulgaire, offensant et humiliant : « vous n'avez pas les bonnes cartes en main ». C'est la loi du plus fort.

Trump n'aime pas l'Allemagne (malgré ses origines), l'UE et toute construction juridique. Trump préfère « *the law of the jungle* » plutôt que « *the rule of law* ».

Face à ce bouleversement majeur, l'UE doit être forte et solidaire ; l'euro peut l'y aider. *(Il se trouve que parmi les pays les plus pro-américains de l'UE, certains ne sont pas dans la zone euro : Hongrie, Pologne, Tchéquie, Roumanie... le Danemark a viré de bord après l'affaire du Groenland) NDLR=*

Les USA utilisent depuis longtemps le dollar en tant qu'arme ; une monnaie d'échange qu'ils peuvent imprimer à loisir pour combler leur gigantesque déficit commercial.

L'affaire BNP Paribas est un exemple. Pour contourner des sanctions américaines, BNP Paribas a financé des opérations avec l'Iran en euros. Les USA ont prétendu que pour changer les euros en Rials iraniens, BNP avait dû passer par le dollar et, sur la base de ce motif, les USA ont infligé une amende astronomique de 9 milliards de dollars à la banque, laquelle a dû s'exécuter sous peine de perdre tout le marché américain. *Vae victis !*

If Britannia rules the waves, Washington waves the rules ! NDLR

En réaction, les BRICS évitent désormais les transactions en dollars.

De son côté, l'UE a gelé les avoirs russes en Europe, 200 milliards d'euros détenus par la société privée Euroclear. Gelé mais pas saisi, car cela serait contraire au droit international. Toutefois les intérêts considérables de cette somme sont saisis au bénéfice de l'assistance à l'Ukraine.

Les grandes devises deviennent des instruments de guerre : ***weaponization of currencies***. Ce n'est pas la tradition européenne.

On quitte en tout cas le monde dollaro-centrique, surtout avec l'émergence des cryptomonnaies, qui ne représentent toutefois qu'1% de la masse totale monétaire mondiale, soit 3.000 milliards de dollars sur 300.000 milliards de dollars, même si la tendance va vers une augmentation.

La digitalisation des monnaies résulte de la réticence des banques à effectuer des opérations de paiement, car cela ne leur rapporte rien. Le secteur privé s'est engouffré dans la brèche avec Paypal, Revolut, etc.. et tout le *shadow banking*.

Les cryptomonnaies telles que le *bitcoin* ne bénéficient pas de garanties et sont sujettes à une forte volatilité. En revanche, les cryptomonnaies dites « stablecoin » comme Libra, qui sont adossées à des devises ou des matières premières, offrent une certaine

stabilité. Cependant, elles ne sont pas non plus garanties par les États via les banques centrales.

Alors, pourquoi Trump, censé défendre le dollar comme signe de la force américaine, préfère-t-il les cryptomonnaies ? Parce qu'il n'aime pas l'Etat, l'establishment ; il préfère le privé et la cohorte de ploutocrates et oligarques invités à son inauguration.

Cette option, plutôt que le dollar, prive de l'instrument d'une politique monétaire efficace et cohérente.

Autre question : l'impact de cette flambée des droits de douane (*tariffs*) sur l'inflation et sur le commerce mondial ? Un appauvrissement général est à craindre et donc une déstabilisation du monde.

Le pouvoir de Trump peut-il être contrôlé par les institutions américaines, les fameux « *checks and balances* » ? La brutalité et le vandalisme institutionnel de Trump ont suscité la sidération, l'opposition est prise de vitesse, mais une réaction de fond causée par l'impact négatif pour l'économie américaine (inflation) est anticipée.

Yves Wendling souligne la faiblesse de l'UE avec l'émergence de partis nationalistes anti européens ; il souffle un vent de fronde anti-solidarité, anti-immigrants, anti UE. L'adhésion des citoyens au projet européen s'effiloche et l'opinion se lasse de l'Ukraine.

Pierre Gramegna confirme ce diagnostic ; en Italie plus d'un quart et peut-être la moitié des Italiens sont contre la politique de Meloni d'appui à l'Ukraine. Le revirement de Trump envers la Russie sème la confusion chez les politiciens pro-américains et pro-ukrainiens. Il est important de sensibiliser les Européens pour qu'ils soient fiers de leur héritage et se l'approprient, par exemple des '4 libertés plus 1' comme le mentionne Enrico Letta dans son rapport.

Ulrik Möller confirme cette perte de confiance dans l'industrie envers l'establishment : lors d'une conférence avec des industriels notamment issus des PME, ceux-ci ont exprimé leur défiance envers les institutions. Sentiment d'aliénation, de perte du sens du bien commun.

Thomas Antoine renvoie la cause de cette aliénation vers les institutions européennes devenues bureaucratiques et obsédées par la réglementation. Tel est le verdict du patronat français qui, dans une récente tribune, déplore la difficulté d'investir en Europe.

Irini de Saint Sernin anticipe sur le thème de la prochaine conférence internationale de la Fondation, en soulignant que la confiance ne pourra être rétablie que par une forme de renaissance de la communauté européenne et mondiale, sur la base d'un dialogue permettant d'actualiser l'expression de fondements éthiques largement partagés et incarnés.

Pierre Gramegna souligne en contrepoint qu'en Europe, 1/3 des investissements sont financés par les marchés (bourses) et 2/3 par les banques. Aux USA, c'est l'inverse. Les ressorts pour impacter sur l'économie sont différents.

Bruno Théret rappelle que c'est l'exigence de compétitivité liée à la mondialisation et donc l'ouverture des marchés qui ont poussé l'industrie à se délocaliser au détriment de l'emploi et de la souveraineté de l'UE. Une tendance inverse s'amorce.

Cela contribuera-t-il à rendre l'Europe plus forte demande enfin Christophe Déage, que faire pour qu'un soft power basé sur des fondements éthiques et une approche coopérative puisse de nouveau susciter une attractivité mondiale de l'Europe et des valeurs universelles qu'elle porte?

Pierre Gramegna conclut que la construction européenne et ses progrès économiques et sociaux ne peuvent être tenus pour acquis. Comment peut-on être, comme disent certains, pour l'Euro et contre l'Europe ? Il nous appartient à tous de contribuer au dialogue sur des bases scientifiques, à la sensibilisation sur les enjeux et au discernement.

En conclusion personnelle de votre Rapporteur, l'Europe qui a, au nom de la sécularisation, érodé son capital moral et spirituel n'offre plus un projet qui fasse rêver ; la fondation Centesimus Annus Pro Pontifice apporte un message d'espérance face au désarroi de l'homme aliéné dans une société atomisée par l'individualisme, sapée par l'abandon de la règle de droit ou étouffée par l'inflation de règlements. Cette situation appelle à une pédagogie du bien commun face à l'individualisme consumériste.



Chapitre du Luxembourg